

LA LETTRE

de la Mutuelle de Mare-Gaillard

www.maregaillard.com

Délégués, conseil d'administration, bureau

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE ÉQUIPE DE VOTRE MUTUELLE

Dossier pages 2 à 6



Au cours du trimestre écoulé, votre mutuelle a élu ses délégués, son conseil d'administration et son bureau. Dans ce numéro, découvrez les hommes et les femmes qui ont désormais en charge le développement de votre mutuelle



LA MUTUELLE ACCORD DE DUCOS
CONVIVIALE ET PERFORMANTE



Dans l'optique de sa fusion avec la Mutuelle de Mare-Gaillard, Accord de Ducos s'est modernisée.

Lire page 7



LES ADHÉRENTS ONT ÉLU LEURS DÉLÉGUÉS



Du 28 janvier au 12 mars 2006, les adhérents de notre mutuelle ont procédé à l'élection de leurs 102 délégués. Un temps fort de notre vie mutualiste qui se répète tous les six ans.

Gosier, Abymes, Moule, Anse-Bertrand, Capesterre Belle-Eau, Basse-Terre, Grand-Bourg... dans toutes ces communes les adhérents de la Mutuelle de Mare-gaillard avaient rendez-vous en ce premier trimestre 2006 pour procéder à l'élection de leurs délégués. Au total, ce sont quelques 56000 adhérents qui ont été invités à participer à

Au travail !

Les adhérents de notre mutuelle ont désigné démocratiquement les délégués qui les représenteront au cours des six prochaines années. Être élu délégué de la Mutuelle de Mare-Gaillard est certes un grand honneur mais c'est aussi un engagement fondamental. De par leur proximité avec nos adhérents, leur implantation dans toutes les couches de la population, les délégués sont en effet investis d'une mission fondamentale. Ils doivent être comme l'abeille ouvrière qui va de fleurs en fleurs butiner pour apporter le pollen indispensable à la construction de la ruche et la fabrication du miel. Ils sont désormais «le sel de la terre de Mare-Gaillard».

Ils sont le ferment de cette entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Ils sont aussi - qu'ils ne l'oublient jamais ! - les héritiers de Louis MONDESIR, Duverval MAYOUTE, Gabriel LISETTE, Colbert OXYBEL, et Eloi FORSTIN, ces grands pionniers de la Mutualité Guadeloupéenne qui ont su créer, bâtir, consolider, perpétuer et léguer la Mutuelle de Mare-Gaillard, l'une des plus grandes fiertés de la Mutualité Française aux Antilles.

Alors, tous ensemble, au travail !

Le Président, Maurille Serge Chicot



ce temps fort essentiel de la vie de leur mutuelle. Parmi les 102 délégués qui les représenteront au cours des six prochaines années, 21 sont élus pour la première fois. Il faut aussi souligner que les femmes et les jeunes sont désormais mieux représentés dans ce nouveau collège de délégués ■



ILS REPRÉSENTENT DÉSORMAIS NOTRE MUTUELLE

Voici la liste complète des 102 délégués mutualistes qui ont été élus dans les 9 sections de vote. Ils représentent désormais les adhérents de la Mutuelle de Mare-Gaillard.

SECTION DE MARIE- GALANTE :

Pierre Clotaire MAVOUNZI
Jean Marie Sabas MASSE
Edouard PLACERDAT
Hélène BROUSSILLON Vve TAILLE-
PIERRE
Josèphe Rosélie GAYDU

SECTION DES ABYMES :

Marius DALPIN
Josette ZENON
Renée BIRAS
Robert BOURGAREL
Flavien BOTRAN
Edmonde EPAMINONDAS
Etienne Vernant DORANGES
Lorette Suzanne BOUTIN
Nicole MUSQUET
Sandra Christèle DUNON
Valentin CLAIRE
Hugo SEJOR
Rose LAMBESE-NEBOR
Joseph Prosper COYO
Antoine JEAN-BAPTISTE
Nérée Joseph CANEVAL
Jean-Noël EDOUARD
Didier DANQUIN

SECTION DE BASSE-TERRE :

Guy HOUBLON
Augustin MARCIN
Christian BOURGEOIS
Jeanne ILLIDGE Vve REGULIER
Fernande ZOU
Henri CAVIGNY
Adélaïde Joseph DAMBURY
Marc ABENZOAR
Abdon Frédéric PEZERON
Paulette MICHINEAU
Paul EDWARD
Sylvestre Jacques GILBERT

SECTION DES ÎLES :

Paulette Raymonde ROBERT
Rollina BRIDGEWATER
Joseph ROMNEY
Jacques WILFRID
Richard BARAY

SECTION DU MOULE :

Marie-Michelle LETICEE
Jean-Joyeux HATILIP
Germain COUTRAS
Ary ANZALA
Géadesse GASPARD
François PIERREPONT
Marguerite CAMARA VINCENOT
Jocelaine Georges MOUSSAMY
Guy CAZIMIR

SECTION DE CAPESTERRE

BELLE-EAU :
Hugues Renéis VARO
Guy DOLLIN
Serge CHICOT
Alain ELISA
Floryse BLANCHÉDENT
Michaël Marc HUBERT
Roger Adélaïde NIRHOU
Tibère ROCHEMONT
Rigobert VIRAPIN
Liliane FEUILLARD Vve LEGRIX
Alain Fred GERMAIN
Lisette Séraphine HOUBLON
Jacques THORIN

SECTION DU GOSIER :

Roger VERGER-DEPRE
Pierre LIMA
Sylvère IBO
Edouard BORDELAIS
Ramond DOMINIQUE
Claude Félix BIJOU
Virginie JEANNE
Edmond Clotaire SAINCILY



Maurice REMY
Fraide Honorat PENELOPPE
Flavie DAGONIA
Francile PANCARTE-BERDIX
Fulbert FAHRASMANE
Florent DONNAT
Jean VERE
Pulchéry MATHURIN
Roger SALBOT

SECTION DE SAINTE-ROSE :

Marie Antoinette CHANLOT
Joseph FLANDRINA
Pulchérie HILAIRE
Désir Sylvestre PRADEL
Jacques RAMLALL
Sulpice Sébastien BERARD
Camille DEMEA
Clotilde Berbin WILFRID
Colette BARRE
Cyrille Léodore FLANDRINA
Jean-Michel COMBES
Martine PAKIRI
Camille Gustave EUSTACHE
Maguy ARICIQUE
Francette Marie-Noëlle FAGOTIN
Rosalie Danielle YELLA

SECTION D'ANSE-BERTRAND :

Gérard Modeste RILCY
Didier EROSIE
Anatole CABRER-CHIMARE
Marie-Louise NARAYANAN
Jules RIBERE
Guy VALIER
Corinne Ange RILCY



UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION...

L'une des premières tâches des délégués a été d'élire le nouveau conseil d'administration de la Mutuelle. Ce dernier comprend cinq nouveaux membres.

Le dimanche 26 mars 2006, les 102 délégués de la Mutuelle étaient convoqués au siège pour procéder à l'élection du conseil d'administration. 98 délégués ont participé au vote. Le nouveau conseil d'administration comporte 24 membres dont cinq nouveaux élus :

- **Liliane Feuillard, Vve Legrix**
- **Jeanne Illidge, Vve Régulier**
- **Paulette Raymonde Robert,**
- **Jacques Thorin,**
- **Guy Cazimir.**

La première décision du conseil d'administration a été de désigner deux nouveaux membres honoraires, Mme Edmonde Epaminondas et M. Marius Dalpin, qui à eux deux "*cumulent plus d'un siècle d'engagement mutualiste*", comme l'a souligné le président Chicot ■

... ET UN NOUVEAU BUREAU

Conformément aux statuts de la mutuelle, le conseil d'administration, élu par les délégués le dimanche 26 mars 2006, a procédé le même jour à la désignation en son sein du nouveau bureau de la mutuelle. Ce bureau comprend un nouveau membre : M. Jacques Thorin.



Voici sa composition complète :

Président :Maurille Serge CHICOT

Vice-Président :Pierre LIMA

Secrétaire général :Jacques THORIN

Secrétaire générale adjointe :Nicole MUSQUET

Trésorier général :Jean-Michel COMBES

Trésorier général adjoint : ..Léodore FLANDRINA

ILS VONT GÉRER VOTRE MUTUELLE

Les délégués de la mutuelle ont élu le dimanche 26 mars 2006 un nouveau conseil d'administration. En voici les membres.



Anzala Ary



Barré Colette



Bordelais Edouard



Bourgarel Robert



Chicot Maurille Serge



Combes Jean-Michel



Cazimir Guy



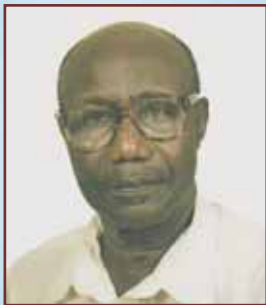
Dominique Ramond



Elisa Alain



**Feuillard Liliane
Vve Legrix**



Fahrasmane Fulbert



Flandrina Joseph



Flandrina Léodore



Gaspard Géadesse



Gilbert Sylvestre



Jeanne Virginie



Lima Pierre



Masse Jean-Marie



**Illidge Jeanne
Vve Régulier**



Musquet Nicole



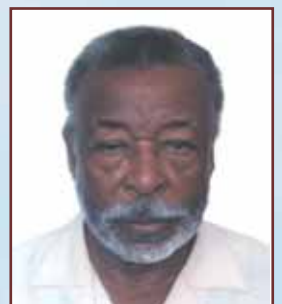
**Pancarte-Berdix
Francile**



Robert Paulette



Thorin Jacques



**Wilfrid Clotilde
Berbin**

COMMENT FONCTIONNE VOTRE MUTUELLE ?

Délégués, assemblée générale, conseil d'administration, bureau ... votre mutuelle est administrée de façon démocratique. Tout commence par le vote des adhérents.

La Mutuelle de Mare-Gaillard, comme toutes ses consœurs de France, est dirigée par des instances élues de façon démocratique. A la base du processus démocratique, on trouve les adhérents qui élisent leurs délégués tous les six ans.

Les Délégués

Les délégués se réunissent en **assemblée générale** pour prendre les décisions essentielles pour le développement de la mutuelle et contrôler le travail du conseil d'administration. Ils peuvent modifier,



par exemple, les statuts de la mutuelle ou le montant des cotisations. Il y a au moins une assemblée

générale par an. Au cours de la première réunion qui suit leur élection, les délégués élisent les membres du Conseil d'Administration de la mutuelle.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 26 membres. Il détermine les orientations de la mutuelle et veille à leurs applications. Il se réunit au moins quatre fois par an. Le Conseil d'Administration désigne en son sein un Bureau et son Président.

Le président et le Bureau

C'est un peu le "gouvernement" de la Mutuelle. Le Bureau se réunit au moins une fois par mois et gère les affaires courantes. Chaque membre du Bureau assume une responsabilité précise. Le Président lui, engage les dépenses, organise et dirige les travaux du Conseil d'administration dont il rend compte à l'Assemblée Générale ■

SUR LE VIF :

“Accord de Ducos” fait du bon boulot !

Depuis combien de temps êtes-vous un adhérent de la mutuelle Accord de Ducos ?

Ma femme, mon fils et moi avons adhéré il y a six ans. Mon fils et moi avons une assurance-décès, ma femme une complémentaire santé et une assurance-décès.

Que pensez-vous de l'évolution actuelle de votre mutuelle ?

C'est tout à fait remarquable ! Je suis très impressionné par le nouveau siège. Vous savez, j'ai connu ce terrain quand il n'y avait encore que des champs de cannes. C'était l'habitation Marie. Je crois qu'il faut vraiment féliciter toute l'équipe. “Accord de Ducos” fait du bon boulot.



UN TÉMOIGNAGE DE GEORGES ASCOUA

Que pensez-vous de la fusion prochaine entre Accord de Ducos et la Mutuelle de Mare-Gaillard ?

Si j'ai bien compris les explications qu'on nous a donné, la

Mutuelle de Mare-Gaillard et nous, sommes désormais pour ainsi dire mariés. Je crois que c'est une bonne chose car tout le monde sait bien que l'union fait la force. Je ne connais pas vraiment la Mutuelle de Mare-Gaillard mais s'ils travaillent avec le même esprit que notre mutuelle, ça ne peut que marcher. Tenez, je vais vous prendre un exemple. Je connaissais une personne qui était un adhérent de la mutuelle Accord de Ducos. Lorsqu'elle est morte, elle n'était plus adhérente mais la mutuelle a tout de même apporté son soutien à sa famille. Ça c'est l'esprit mutualiste ! Moi, j'ai confiance dans les responsables d'Accord de Ducos. S'ils ont fait ce choix, c'est que c'était sûrement le meilleur choix pour nous les adhérents ■

LA MUTUELLE ACCORD DE DUCOS : CONVIVIALE ET MODERNE

Le projet de fusion entre la Mutuelle de Mare Gaillard et la Mutuelle Accord de Ducos arrive à son terme. D'ores et déjà, grâce notamment à la convention de substitution qui lie les deux institutions, la Mutuelle Accord de Ducos propose à ses adhérents la même gamme de prestations que sa consoeur, dans des locaux entièrement rénovés.



Sur le plan juridique, le processus de fusion entre la Mutuelle de Mare-Gaillard et Accord de Ducos entre dans sa dernière ligne droite. La convention de substitution est opérationnelle depuis 2004. Les deux mutuelles sont en contact permanent. A Mare-Gaillard, une cellule de pilotage du processus de substitution a été mise en place. Le personnel de la Mutuelle Accord de Ducos a bénéficié de formations en Guadeloupe. Les contrats proposés sont désormais identiques. L'une des conséquences les plus spectaculaires de cette coopération exemplaire est sans aucun doute la rénovation du siège de la Mutuelle Accord de Ducos, comme le souligne son président, Romuald Lullin : "L'ancien bâtiment ne nous permettait plus de travailler dans de bonnes conditions et d'accueillir convenablement nos adhérents. Il avait d'ailleurs fait l'objet d'un arrêté de fer-

meture pour non conformité. Avec le soutien financier de la Mutuelle de Mare-Gaillard, nous avons rénové et modernisé entièrement le bâtiment. Nous avons également bénéficié du soutien de la municipalité qui nous a cédé un accès à l'arrière du bâtiment. L'ensemble des travaux, à savoir la rénovation du bâtiment et surtout la construction du nouveau centre administratif, a coûté près de 470.000 euros (3 millions de francs), co-financés en grande partie par la Mutuelle de Mare-Gaillard". Accord



de Ducos dispose désormais de tous les outils nécessaires pour garantir aux adhérents martiniquais un service de qualité. "Nos adhérents ont noté avec beaucoup de satisfaction l'évolution de nos prestations, explique Vania Fordant, qui assure l'accueil au siège de la mutuelle, ils apprécient par exemple la rapidité des remboursements, les prélèvements automatiques et les virements". Autant d'outils, autant d'atouts qui permettront à Accord de Ducos de réussir son développement comme le souligne Romuald Lullin : "Nous avons l'ambition d'accroître sensiblement le nombre de nos adhérents mais aussi de rajeunir notre portefeuille et de promouvoir la complémentaire santé". C'est l'une de nos missions explique la conseillère mutualiste : "Nous analysons les besoins des personnes qui viennent nous voir et nous leur proposons des contrats adaptés à leurs attentes. Nous allons également au devant du public, dans les centres commerciaux par exemple, pour leur présenter nos produits". Pour les adhérents, les élus et l'équipe d'Accord de Ducos, l'année 2006 s'annonce donc sous les meilleures auspices ■

LE NOUVEAU SIÈGE

Réparti sur trois niveaux, le nouveau siège est composé d'un centre administratif qui accueille les adhérents et traite leur dossier, d'une vaste salle multi-fonctions qui peut accueillir des forums, des expositions ou des fêtes familiales, d'un espace funéraire d'une capacité de 50 places assises et d'un appartement. Accord de Ducos, dans le plus pur esprit mutualiste, devient ainsi un espace d'accueil, de partage et de convivialité.

**MUTUELLE DE
MARE-GAILLARD**

MUTUELLE SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II
DU CODE DE LA MUTUALITÉ

Pour bien profiter de la vie



LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ

La Mutuelle de Mare-Gaillard propose aux particuliers une gamme complète de garanties complémentaire santé :

- spécial séniors
- spécial famille
- garanties individuelles
- la complémentaire santé «spécial entreprise»
La complémentaire santé «spécial entreprise» a été étudiée pour répondre aux besoins collectifs de couverture sociale des salariés d'une même société.

LA PROTECTION HOSPITALIÈRE

Elle assure à son bénéficiaire des revenus journaliers en cas d'hospitalisation. L'adhérent détermine lui-même la qualité de sa protection hospitalière parmi les trois niveaux d'indemnité que lui propose la mutuelle.

LES GARANTIES DE PREVOYANCE

Cette prestation garantit à l'adhérent un revenu en cas d'arrêt de travail provisoire ou définitif. S'il s'agit d'un décès, un capital sera versé à ses proches. Elle couvre également les risques liés à l'invalidité et à l'incapacité.

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ «FAMILLE»

Une garantie indispensable !

Toujours plus proche de vous

GOSIER

Section Bernard - 97190 LE GOSIER
Tél. : 0590 85 91 36
Fax : 0590 85 80 23

ABYMES

C. Commercial Steel Shopping local n° 08
Boisripeaux - 97139 ABYMES
Tél. : 0590 20 80 47
Fax : 0590 20 27 51

ANSE-BERTRAND

Rue Gratien Candace
97121 ANSE-BERTRAND
Tél. : 0590 22 10 75
Fax : 0590 22 64 16

MOULE

70, Boulevard Rougé - 97160 MOULE
Tél. : 0590 23 54 11
Fax : 0590 88 70 14

BASSE-TERRE

20, rue du Père Labat
97100 BASSE-TERRE
Tél. : 0590 81 26 21
Fax : 0590 41 01 17

CAPESTERRE BELLE-EAU

42, rue de la Liberté
97130 CAPESTERRE BELLE-EAU
Tél. : 0590 86 31 64
Fax : 0590 81 97 09

MARIE-GALANTE

49, rue du Presbytère
97112 GRAND-BOURG
Tél. : 0590 97 98 93
Fax : 0590 97 14 55

SAINTE-ROSE

Circonvallation - 97115 SAINTE-ROSE
Tél. : 0590 28 70 59
Fax : 0590 28 05 11

SAINT-MARTIN

60, rue Saint-James - lieu dit Low-Town
97150 SAINT-MARTIN
Tél. : 0590 87 10 06
Fax : 0590 87 10 48

DUCOS (Martinique)

1, rue Toussaint Louverture
97224 Ducos - Martinique
Tél. : 0596 56 13 47
Fax : 0596 77 17 44
Email : mut.accord@wanadoo.fr

SAINT-FRANCOIS

Rue Egalité
97118 SAINT-FRANÇOIS
Tél. / Fax : 0590 88 64 01
Email : mutuelle-de-st-francois@wanadoo.fr



www.maregaillard.com